Bisfil 2 B Base

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement (UE) n° 453/2010

Date de création: 03/12/2014 Date de révision : 22/05/2015 : Version: 1.2

SECTION 1: Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Bisfil 2B Base

1.2. Utilisations identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation industrielle/Professionnelle : Industrielle
Pour utilisation professionnelle uniquement

Utilisation de la substance/mélange : Pour utilisation professionnelle uniquement

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:
Bisco, Inc. 1100 W Irving Park Road, Schaumburg, IL 60193 USA
1-847-534-6000, pendant les heures normales d'ouverture
www.bisco.com

Représentant européen:
Bisico France, 120, allée de la Coudoulette, 13680 Lançon de Provence, France
Téléphone: 33-4-90-42-92-92

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC – 24/24 Centre d'appel d'urgence matières dangereuses
Appels locaux: 1-800-424-9300 hors U.S.A: 1-703-527-3887, les appels en PCV sont acceptés

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Peau Irrit. 2 H315

Yeux Irrit. 2B H320

Resp. Sens. 1 H334

Peau Sens. 1 H317

STOT SE 3. H335

Le libellé complet des mentions de danger H est mentionné en SECTION 16

Les dangers physiques et les effets néfastes sur la santé et l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2. Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le Règlement (CE) ° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes (CLP) :

GHS07 GHS08

Mentions d'avertissement (CLP) : Irritant ; Sensibilisant

Composants dangereux : Glass filler, bisphenol A glycidylmethacrylate, Triethylene glycol dimethacrylate

Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H320 - Provoque une irritation des yeux.
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (CLP) : P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P321 – Traitement spécifique (voir Premiers soins sur cette étiquette)
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales/nationales

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Dénomination	Identificateur produit - type et numéro	%	Classification selon la Directive 67/548/CEE
Glass filler	(n° CAS) 65997-18-4	30 - 50	Xi; R36/37/38
bisphenol A glycidylmethacrylate	(n° CAS) 1565-94-2 (n° CE) 216-367-7	5 - 10	Xi; R41 Xi; R37/38 R43
Triethylene glycol dimethacrylate	(n° CAS) 109-16-0	5 - 10	Xi; R36/37/38 R43

Dénomination	Identificateur produit - type et numéro	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Glass filler	(n° CAS) 65997-18-4	30 - 50	Peau Irrit. 2, H315 Yeux Irrit. 2B, H320 Resp. Sens. 1, H334 STOT SE 3, H335
bisphenol A glycidylmethacrylate	(n° CAS) 1565-94-2 (n° CE) 216-367-7	5 - 10	Yeux Irrit. 2B, H320 Peau Sens. 1, H317
Triethylene glycol dimethacrylate	(n° CAS) 109-16-0	5 - 10	Peau Irrit. 2, H315 Yeux Irrit. 2B, H320 Resp. Sens. 1, H334 Peau Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335

Pour le texte intégral des mentions H et des phrases R : voir la SECTION 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description of first aid measures

Mesures générales : Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Si vous vous ne sentez pas bien, consultez un médecin (montrez l'étiquette si possible).

Mesure en cas d'inhalation : Si la respiration est difficile, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: appeler un centre ANTIPOISON ou un médecin.

Mesure en cas de contact avec la peau : Laver avec beaucoup de savon et d'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Traitement spécifique (voir premiers secours sur l'étiquette).

Mesure en cas de contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rinçage avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Mesures en cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenez des soins médicaux d'urgence.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/blessures après inhalation : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes /blessures après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

Symptômes /blessures après contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone, vaporisateur d'eau, sable.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information supplémentaire disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte anti-incendie : Utilisez le vaporisateur d'eau ou le brouillard pour rafraîchir des contenants exposés. S'exercer avec prudence en luttant avec un feu d'origine chimique. Empêcher l'eau utilisée pour lutter contre l'incendie d'atteindre l'environnement.

Protections à porter : Ne pas entrer dans la zone en feu sans équipement de protection approprié comprenant un équipement respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Moyens généraux : Evacuer le personnel inutile.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Equiper l'équipe de nettoyage de protections appropriées.

Mesures d'urgence : Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter toute contamination des égouts ou eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide contamine les égouts ou les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et de nettoyage

Procédure de nettoyage : Par balayage ou au moyen d'une pelle dans des containers appropriés. Minimiser la production de poussières. Stocker à l'écart d'autres matériaux.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour la manipulation sans danger

Précautions pour une manipulation sûre : Laver les mains et toute zone exposée avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le lieu de travail. Fournir une bonne ventilation dans la zone de manipulation afin d'éviter la formation de vapeur. Eviter de respirer la poussière, les vapeurs.

Moyens d'hygiène : Laver les mains abondamment après manipulation. Les vêtements contaminés ne peuvent quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine en un lieu frais, ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matières incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matériaux incompatibles : Sources d'ignition. Lumière directe du soleil.

7.3. Utilisations(s) finale(s) particulières (s)

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information supplémentaire disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Port de gants de protection

Protection des yeux et du visage : Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de protection ou écran facial

Skin and body protection : Porter des habils de protection appropriés

Protection des voies respiratoires : En cas d'aération inadéquate porter des protections respiratoires

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Solide

Couleur : Dents.

Odeur	:	Caractéristique.
Seuil olfactif	:	Non disponible
pH	:	Non disponible
Taux d'évaporation (butylacetate=1)	:	Non disponible
Point de fusion	:	Non disponible
Point de congélation	:	Non disponible
Point d'ébullition	:	Non disponible
Point d'éclair	:	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Non disponible
Température de décomposition	:	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non inflammable
Pression de vapeur	:	Non disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	:	Non disponible
Densité relative	:	Non disponible
Solubilité	:	Non disponible
Log Pow solubilité différentielle	:	Non disponible
Viscosité, cinematique	:	Non applicable
Viscosité, dynamique	:	Non disponible
Propriétés explosives	:	Non disponible
Propriétés comburantes	:	Non disponible
Limites d'explosion	:	Non disponible

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil. Températures très hautes ou bases.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Emanations. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Glass filler (65997-18-4)	
LD50 orale rat	N/D
LD50 dermique rat	N/D
LD50 dermique lapin	N/D
LC50 inhalation rat (ppm)	N/D
LC50 inhalation rat (Dust/Mist - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h
LC50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h

Triethylene glycol dimethacrylate (109-16-0)	
LD50 orale rat	10837 mg/kg
LD50 dermique rat	N/D
LD50 dermique lapin	N/D
LC50 inhalation rat (ppm)	N/D

Triethylene glycol dimethacrylate (109-16-0)	
LC50 inhalation rat (Dust/Mist - mg/l/4h)	N/D mg/l/4h
LC50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	N/D mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves /irritation oculaire : Provoque une irritation oculaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Carcérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Glass filler (65997-18-4)	
DMENO (orale, rat)	N/D mg/kg poids
DMENO (dermique, rat/ lapin)	N/D mg/kg poids
DMENO (inhalation, rat, gaz)	N/D ppmv/4h
DMENO (inhalation, rat, vapeur)	N/D mg/l/4h
DMENO (inhalation, rat, poussières/émanations/vapeurs)	N/D mg/l/4h

Triethylene glycol dimethacrylate (109-16-0)	
DMENO (orale, rat)	N/D mg/kg poids
DMENO (dermique, rat/ lapin)	N/D mg/kg poids
DMENO (inhalation, rat, gaz)	N/D ppmv/4h
DMENO (inhalation, rat, vapeur)	N/D mg/l/4h
DMENO (inhalation, rat, poussières/émanations/vapeurs)	N/D mg/l/4h

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Glass filler (65997-18-4)	
DMENO (orale, rat, 90 jours)	N/D mg/kg poids /jour
DMENO (dermique, rat/ lapin, 90 jours)	N/D mg/kg poids /jour
DMENO (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	N/D ppmv/6h/jour
DMENO (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	N/D mg/l/6h/jour
DMENO (inhalation, rat, poussières/émanations/vapeurs, 90 jours)	N/D mg/l/6h/jour

Triethylene glycol dimethacrylate (109-16-0)	
DMENO (orale, rat, 90 jours)	N/D mg/kg poids /jour
DMENO (dermique, rat/ lapin, 90 jours)	N/D mg/kg poids /jour
DMENO (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	N/D ppmv/6h/jour
DMENO (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	N/D mg/l/6h/jour
DMENO (inhalation, rat, poussières/émanations/vapeurs, 90 jours)	N/D mg/l/6h/jour

Danger par aspiration : Non classé

Effets potentiels négatifs sur la santé et symptômes : Selon les données disponibles, le critère de classification n'est pas rempli.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Bisfil 2B Base	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
bisphenol A glycidylmethacrylate (1565-94-2)	
Persistance et dégradabilité	Pas de données disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulative

Bisfil 2B Base	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
bisphenol A glycidylmethacrylate (1565-94-2)	
Log Pow	4.94 (Valeur estimée)
Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information supplémentaire disponible

12.6. Autres effets néfastes

Informations supplémentaires : Eviter la contamination de l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Jeter de manière sûre en accord avec la réglementation locale/nationale.

Ecologie - déchets : Eviter la contamination de l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En accord avec ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Transport non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Nom d'expédition (ADR) : Non applicable
Nom d'expédition (IMDG) : Non applicable
Nom d'expédition (IATA) : Non applicable
Nom d'expédition (ADN) : Non applicable
Nom d'expédition (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangerous for the environment : Non
Marine pollutant : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport terrestre

14.6.2. Transport par la mer

14.6.3. Transport aérien

14.6.4. Transport par navigation intérieure

Règlementé par l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention of MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Information réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Dispositions communautaires

Ne contient aucune substance de l'annexe XVII des restrictions sous REACH

Bisfil 2B Base n'est pas un produit de la liste REACH

Ne contient aucune substance éligible à la liste REACH

Ne contient pas de substances REACH Annexe XIV

15.1.2. Réglementations nationales

Aucune information supplémentaire disponible

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

SECTION 16: autres informations

Sources de données : Règlement (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONCEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

Autres informations : Aucune.

Libellé complet des phrases R-, H- et EUH:

Yeux Irrit. 2	Lésions oculaires et irritation des yeux, Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilité — Respiratoire, Catégorie 1
Peau Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2
Peau Sens. 1	Sensibilité — Peau, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, Irritation des voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H320	Provoque une irritation des yeux
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau
R41	Risques de lésions oculaires graves
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
Xi	Irritant

FDS EU (REACH Annexe II)

Ces informations sont basées sur notre connaissance actuelle et sont destinées à décrire le produit dans le cadre de la santé, la sécurité et des contraintes environnementales uniquement.Dès lors, elles ne devraient pas être interprétées comme garantissant une propriété spécifique du produit.